



OPÉRATION TRANQUILLITÉ WEEK-END

Formulaire de demande individuelle

En application de la délibération 04/01 du 4 mars 2022, la Ville de La Madeleine propose aux madeleinois, sur leur demande, de bénéficier d'une surveillance de leur domicile ou de leur commerce, dans la limite de cinq (5) surveillances annuelles, les week-ends lorsque celui-ci est inoccupé a minima pendant 48 heures et jusqu'à 96 heures.

Elle sera limitée aux abords du bien concerné et sera assurée par la police municipale.

La présente demande doit être transmise, au plus tard, 48 heures avant le début de la surveillance.

Les signataires s'engagent à informer sans délai la police municipale des retours anticipés et certifient l'exactitude des renseignements suivants :

| | |
|---------------------|----------------|
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : | Tél portable : |
| Tél domicile : | @ : |

Qualité : Particulier propriétaire Particulier locataire
 Commerce : précisez la nature de l'activité

| | |
|--|---------------|
| Adresse : | |
| Résidence : | Appartement : |
| Escalier : | Porte : |
| Dispositif d'alarme : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, dans ce cas précisez lequel : | |

Période de la surveillance sollicitée :

Du / / 20.. à H Au / / 20.. à H

Observations complémentaires* :

(*Digicode, Nom d'un voisin si interphone, Coordonnées et horaires si relèvement du courrier, arrosage...).

Personne à prévenir en cas d'anomalie :

| | |
|---|----------|
| Nom : | Prénom : |
| Tél : | @ : |
| Détiens un jeu de clé des lieux : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | |
| Moyen de contact sur le lieu de vacances : | |

Documents à transmettre à l'appui de votre demande :

- Formulaire dûment renseigné, daté et signé ;
- Copie de votre titre d'identité en cours de validité (CNI, passeport ou titre de séjour) ;
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures énergétiques, téléphoniques, quittance de loyer...).

Date :

Signature :

J'autorise la conservation de ces données pendant une période d'un an conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. Je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de Police Municipale qui a traité ma demande.